

COMMUNIQUE N° A262 ARSEL/DG/DAAFRH/SDAAB/CSAGM du 14 OCT 2025

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 05/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAMP/2025 DU 12/09/2025**
**POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ETUDE POUR DE L'ELABORATION
DU DOSSIER DE CONSULTATION RELATIF A L'AUDIT DES COUTS DE
DEVELOPPEMENT ET DE CONSTRUCTION DE L'AMENAGEMENT
HYDROELECTRIQUE DE NACHTIGAL (NHPC)**
FINANCEMENT : BUDGET, EXERCICE 2025
(FINANCEMENT : budget ARSEL, exercice 2025)

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Électricité Communique :

**Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la prestation
objet de l'Avis d'appel d'offres susmentionné. Il s'agit de :**

RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES			
ELABORATION DU DOSSIER DE CONSULTATION	DU BUREAU D'ETUDE	DU DOCUMENT D'INFORMATION	DU DOCUMENT D'EXÉCUTION
Elaboration du dossier de consultation relatif à l'audit des coûts de développement et de construction de l'aménagement hydroélectrique de Nachtigal (NHPC)	BETA CONSULT SARL	39 501 563	45 JOURS

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines (DAAFRH) de l'ARSEL pour l'élaboration du projet de marché y relatif.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines, dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites. Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission.

Copies :

- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ P/CIPM

